

SDIS

VOCATION SECOURS

N°45

Février 2018



INNOVATIONS ET PROJETS

15 véhicules viennent renouveler les équipements
Sinus : le nouveau dispositif en œuvre pour recenser les victimes

ORGANISATION FONCTIONNELLE

Un concours de caporal de sapeur-pompier professionnel
en Ille-et-Vilaine

INTERVENTIONS

A Rennes, un feu se déclare dans un restaurant du centre historique

SANTE

Conseils pour mieux protéger ses genoux



SAPEURS
POMPIERS

Ille & Vilaine

Édito



Le début d'année 2018 a permis de mettre en valeur, lors de la cérémonie des vœux, l'engagement de chacun d'entre vous pour la sécurité au quotidien des bretiliennes et des bretiliens. Professionnels comme volontaires, votre engagement, votre esprit de solidarité et d'entraide, constituent souvent les éléments déterminant de la réussite des interventions.

Notre Département est reconnu pour les valeurs de solidarité qui l'animent et pour sa cohésion sociale. La remise du Prix de l'Employeur Citoyen à cinq entreprises bretiliennes qui soutiennent le volontariat en est un bel exemple. Nous poursuivons en 2018 l'objectif du projet stratégique 2017-2021 qui vise à impulser un volontariat dynamique, en améliorant la disponibilité diurne et la fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires.

Le SDIS 35 est un acteur à part entière du développement de notre territoire et devient un pilier incontournable de la citoyenneté en Ille-et-Vilaine. Nous renforcerons en 2018 ce rôle en poursuivant l'implication de l'établissement dans les politiques éducatives, la sensibilisation de la population et dans l'implication des citoyens dans la définition de la politique de sécurité civile.

Ce début d'année a aussi vu la pose de la première pierre du centre d'incendie et de secours de Janzé, qui sera achevé fin 2018. Nous continuerons de mener tout au long de l'année une politique d'investissement ambitieuse. Construction du nouveau centre d'incendie et de secours de Rennes Centre, reconstruction de la Direction départementale, construction d'un centre neuf à Vern-Sur-Seiche, travaux de reconstruction de Rennes Sud – Le Blosne, inauguration du centre reconstruit de Fougères, extension et rénovation du centre de Gévézé, réhabilitation du centre de Saint-Méen-le-Grand, ce sont près de 40 millions d'euros qui seront investis sur ces projets par le Conseil départemental.

Afin de doter le SDIS des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions, 15 véhicules neufs ont été livrés en novembre 2017. Nous poursuivons en 2018 l'acquisition de nouveaux matériels, engins de lutte contre l'incendie comme véhicules de transport et de secours, afin d'adapter les moyens aux nouveaux besoins et continuer d'améliorer l'efficacité opérationnelle du service, au bénéfice de la sécurité des bretiliens au quotidien.

Jean-Luc Chenut

Président du Conseil départemental
Président du Conseil d'administration du SDIS



est le magazine du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine

www.sapeurs-pompiers35.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Chenut, président du Conseil d'administration du SDIS

Directeur de la rédaction : Colonel Eric Candas, directeur départemental

Rédacteur en chef : Estelle Melki, responsable communication

Ont contribué à ce numéro : Christelle Bondis, Thierry Bonnier, Yves Le Breton, Stéphane Picaut, Pascal Gauthier, Jean-François Rault, David Godin, Carole Richard, Marie Colliot, Jean-François Bourdais, Erwan Cloarec, Valérie Labbé-Bertin, Mickaël Louis, Goulven Troel, Célia Firmin, Sabine Guerroué et Stéphane Hubert (Conseil départemental).

Photos : Service communication - Cellule photo-vidéo SDIS 35

Conception graphique : Révelations / BH1161 - N°45

Impression : Imprimerie Cloître - **Tirage :** 4 300 exemplaires

N° ISSN : 1957-407X - **Dépôt légal :** à parution

Suivez le SDIS35 officiel sur :



Vocation Secours est imprimé sur un papier FSC qui garantit la gestion responsable des forêts, ainsi que la consommation responsable du bois et de ses produits dérivés. Plus d'infos sur www.fsc.org



AGENDA p 3

ACTUALITÉS p 4/7

535 participants pour cette nouvelle édition du cross départemental
Cérémonie des vœux : une soirée de mise à l'honneur

INNOVATIONS ET PROJETS p 8/10

15 nouveaux véhicules viennent renouveler les équipements
Sinus : le nouveau dispositif en œuvre pour recenser les victimes

ORGANISATION FONCTIONNELLE p 11

Un concours de caporal de sapeur-pompier professionnel

INTERVENTIONS p 12/21

ORGANISATION TERRITORIALE p 22

5 employeurs bretiliens reçoivent le Prix de l'Employeur Citoyen 2018

SANTÉ p 23

Conseils pour mieux protéger ses genoux

IMMOBILIER p 24/26

INFOS DES INSTANCES ET DES SERVICES p 27/29

CIS PRES DE CHEZ VOUS p 30/31

Ça s'est passé près de chez vous...

7 octobre : Rassemblement départemental des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine à Argentré-du-Plessis



13 octobre : Passation de commandement à Domalain



L'adjudant-chef Denis Baslé a officiellement passé le commandement du CIS de Domalain à l'adjudant Jean-Philippe Grimault.

27 octobre : Passation de commandement à Pacé



Le lieutenant Pascal Philoux a officiellement passé le commandement du centre d'incendie et de secours de Pacé à l'adjudant Charles-Alban Le Goff.

2 décembre : Prise de commandement à La Bouëxière



L'adjudant-chef Hubert Guillaume a pris le commandement du centre à l'occasion de la cérémonie de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers de La Bouëxière

2 décembre : Inauguration du CIS de Liffré



9 mois après la pose symbolique de la première pierre, le CIS de Liffré a été inauguré le jour de la Sainte-Barbe (plus d'informations en page 24)

27 janvier : Cross départemental des sapeurs-pompiers à Montauban-de-Bretagne



535 athlètes ont participé à cette nouvelle édition qui a permis à 50 d'entre eux de se qualifier pour la compétition nationale (plus d'informations en page 4)

Les évènements à venir...

17 mars - 58^{ème} cross national des sapeurs pompiers à Moirans (Isère)

7 avril - Finale départementale du parcours sportif et des épreuves athlétiques au complexe sportif de Pacé





535 participants pour cette nouvelle édition du cross départemental

Samedi 27 janvier, les athlètes du SDIS d'Ille-et-Vilaine se sont une nouvelle fois donnés rendez-vous pour le traditionnel cross départemental des sapeurs-pompiers organisé cette année à Montauban-de-Bretagne. Une belle édition qui a permis de réunir des participants toujours plus nombreux ! 535 hommes et femmes qui représentaient 63 des CIS du département ont été enregistrés au départ des courses, ce qui montre le fort engouement des personnels pour la course à pied !

A noter les belles performances de :

- **Constance Orain** - section JSP Brocéliande
Championne départementale en catégorie minimes
- **Malo Texier** - section JSP L'Hermitage
Champion départemental en catégorie minimes
- **Clémentine Labarrère** - JSP Brocéliande
Championne départementale en catégorie cadettes
- **Gwendal Hilary** - section JSP Liffré
Champion départemental en catégorie cadets
- **Florine Goudard** - section JSP L'Hermitage
Championne départementale en catégorie juniors
- **Léandre Caremel** - section JSP L'Hermitage
Champion départemental en catégorie juniors
- **Bérénice Barbe** - CTA-CODIS
Championne départementale en catégorie seniors
- **Jawad Abdelmoula** - CIS Rennes Le Blosne
Champion départemental en catégorie seniors
- **Cécile Perrot** - CIS Acigné
Championne départementale en catégorie master 1



Jawad Abdelmoula
CIS Rennes Le Blosne

- **Jérôme Gilet** - CIS La Guerche de Bretagne
Champion départemental en catégorie master 1
- **Eric Bretel** - CIS Gahard
Champion départemental en catégorie master 2
- **Nicolas Sarciaux** - CIS Gévezé
1^{er} de la course d'encouragement

Parmi eux, 50 breilliens se sont qualifiés pour représenter l'Ille-et-Vilaine au prochain cross national qui aura lieu le 17 mars à Moirans en Isère.



4 trophées ont été décernés lors du cocktail de clôture de la compétition :

- **Le trophée du challenge du nombre** remis au CIS d'Irodoüër grâce à un taux de participation de 54% de son effectif.
- **Le trophée du challenge du nombre JSP** remis à la section de JSP de Vitré, présente au complet pour participer au cross départemental cette année.
- **Le trophée du meilleur classement féminin** remis au CIS de Montauban-de-Bretagne qui compte le plus de femmes mieux classées dans les différentes catégories.
- **Le trophée du meilleur classement masculin** attribué au CIS Rennes Le Blosne qui enregistre le plus de qualifications sur les trois premières marches du podium.





Voeux du SDIS : une soirée de mise à l'honneur pour les personnels et les partenaires



Mercredi 10 janvier s'est tenue la cérémonie des vœux. Cette soirée a réuni près de 300 personnels et invités du SDIS. Elle a été l'occasion de mettre à l'honneur les personnels pour leur investissement et leur travail. Organisée en présence de Christophe Mirmand, Préfet d'Ille-et-Vilaine, de Jean-Luc Chenu, Président du Conseil d'administration du SDIS et du colonel Eric Candès, elle a ainsi permis de récompenser les hommes et femmes qui se sont distingués par leur engagement.

La médaille de la sécurité intérieure échelon argent a été décernée à Philippe Stechmann, ancien directeur départemental adjoint qui a beaucoup œuvré pour le SDIS et la construction d'un dialogue social de qualité.



2 LETTRES DE FÉLICITATIONS POUR ACTE DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT ONT PERMIS DE RÉCOMPENSER LES ACTIONS DE SAUVETAGE RÉALISÉES

Caporal Germain Rio - CIS Rennes Saint-Georges

Le 8 avril dernier, alors qu'il se trouvait sur une plage de Guedeloupe, un accident s'est produit sous ses yeux. Une femme âgée de 68 ans a chuté au niveau de la barrière de corail et a été emportée vers le large. Alerté du danger par ses cris, il s'est mis à l'eau et a tracté la victime jusqu'à la plage. Son intervention a permis de sauver cette femme d'une noyade certaine.



Sergent-Chef Eric Schmitt - CIS Saint-Malo

Le 8 septembre dernier, il est intervenu en tant que sauveteur côtier avec l'équipage du VSAV pour venir en aide à une personne en difficulté dans l'eau, plage de Rochebonne à Saint-Malo. Malgré une mer très agitée et une victime peu coopérante, il n'a pas hésité à se jeter à l'eau pour écarter la victime de la digue et la sécuriser en attendant l'arrivée de l'embarcation. Son courage, son sang-froid et sa détermination ont permis d'éviter la noyade à cette personne.

6 LETTRES DE FÉLICITATIONS DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU SDIS DÉCERNÉES

Adjudant-chef Frédéric Bonne - CIS Rennes Le Blosne

En juin dernier sur l'île de Ré, il a porté assistance à un homme accidenté sur une piste cyclable en campagne. Dans l'attente des secours, il a sécurisé le site. Sa présence réconfortante et sa maîtrise de ce type de situation ont été déterminantes dans la gestion de cette intervention.



Sergent-chef Philippe Marchand - CTA-CODIS

Le 12 juin dernier, en tant qu'opérateur au CTA-CODIS, il a été confronté à l'appel d'un homme en situation de détresse psychologique, déterminé à mettre fin à ses jours. Philippe Marchand a tenu la victime au téléphone, ce qui a permis à ses collègues du CTA-CODIS de localiser la victime et d'engager les secours. La personne a été prise en charge par les sapeurs-pompiers et transportée vers le centre hospitalier Guillaume Régnier. Sa bienveillance a sans aucun doute permis d'éviter qu'un drame ne se produise.



Sergent-chef Gaetan Tiennotte - CIS Saint-Aubin-du-Couesnon

Le 5 janvier 2017 à Saint-Aubin-du-Cormier, il est intervenu auprès d'un couple inquiet, qui se plaignait de maux de tête. Par une analyse approfondie de la situation, il est parvenu à identifier qu'un dégagement de monoxyde de carbone était à l'origine de leurs symptômes, et a fait preuve d'initiative pour soustraire cette famille d'un danger imminent.

Caporal Sébastien Perrin, caporal Nicolas Cakain, et adjudant Sébastien Legal - CIS Rennes Saint-Georges

Le 11 mai 2017, lors des tests zonaux pour l'accès à la formation de chef d'unité plongeurs, un stagiaire a été victime d'un malaise dans l'eau. Tous trois conscients de la gravité de la situation, ils lui sont rapidement venus en aide. Sébastien Perrin s'est rapidement jeté à l'eau. Nicolas Cakain et Sébastien Legal l'ont rejoint pour lui porter secours au moyen de l'embarcation. Leur sang-froid et leur réactivité à tous les trois ont sans aucun doute permis de procéder au sauvetage de leur collègue.



2 PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET 27 SAPEURS-POMPIERS ONT ÉTÉ MIS À L'HONNEUR POUR 40 ET 30 ANNÉES D'ACTIVITÉ EN RECEVANT LA MÉDAILLE D'HONNEUR GRAND OR, ÉCHELON VERMEIL POUR LES PATS, ET OR POUR LES SAPEURS-POMPIERS

Pour 40 années de service :

Lieutenant Pascal Bernard (Groupement Prévention) et Philippe Orvain (Groupement Formation-Sports)

Pour 30 années de service :

Françoise Delamotte (Gpt Finance Commande Publique) - Marie-Laure Vauleon Toure (MCCISST) - Caporal Jean-Pierre Richomme (CIS Grand-Fougeray) - Sergent-chef Philippe Marchand, Adjudant Eric Le Roux et Adjudant Gilles Moulac - (CTA CODIS) - Adjudant-chef Didier Baron (Gpt des services techniques) - Adjudant-chef Bertrand Cloarec (Gpt centre) - Adjudant-chef Mickael Marchix, Lieutenant Philippe Basle,

Lieutenant Jean-Philippe Bougeard et Lieutenant Didier Desquilbet (Gpt Prévention) - Lieutenant Thierry Gaillard (CTA CODIS) - Lieutenant Alain Geffroy (Gpt Prévention) - Lieutenant Jacques Gouery (Gpt Prévision-Opération) - Lieutenant Patrick Gour (Gpt Prévention) - Lieutenant Jacques Hocde (Gpt Centre) - Lieutenant Luc Hubert (Gpt Formation-Sports) - Lieutenant Loic Letrémy (SSSM) - Lieutenant Christophe Marsal (CTA CODIS) - Capitaine Laurent Croc et Capitaine Philippe Le Gall (Gpt Prévention) - Capitaine Franck Lefeuve (Direction des territoires) - Commandant François Picot (Gpt Est) - Lieutenant-colonel Joël Bouly (Gpt Formation-Sports) - Lieutenant-colonel Alain Rebaudo (Gpt Nord) - Colonel Louis-Marie Daoudal (Direction).

Deux fourgons pompe tonne secours routiers (FPTSR)
Coût unitaire du véhicule équipé : 342 000 € TTC



15 véhicules viennent renouveler l'équipement des centres de secours

Afin de permettre le renouvellement des moyens d'intervention, 15 nouveaux véhicules viennent d'être acquis par le SDIS et seront opérationnels dans les prochaines semaines dans les centres d'incendie et de secours du département.

Ces 15 véhicules, acquis pour un budget de 2.64 millions d'euros TTC permettront :

- d'améliorer la couverture opérationnelle des interventions grâce à l'affectation de véhicules polyvalents (camions citernes ruraux moyens et fourgons pompe tonne secours routiers),
- d'optimiser leurs techniques en matière de lutte contre l'incendie avec une échelle 32 mètres et deux fourgons (FPTSR) équipés de tuyaux en écheveaux pour gagner en rapidité de mise en œuvre des moyens d'extinction,
- de rationaliser les coûts d'acquisition grâce l'achat d'un véhicule polyvalent (véhicule léger hors route) et de 8 véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) dans le cadre d'une commande réalisée de manière conjointe avec 7 autres départements (économie réalisée : 44.000 euros).

Deux fourgons pompe tonne secours routiers (FPTSR)

Il s'agit des deux premiers véhicules polyvalents dans le département équipés de tuyaux dits « en écheveaux » qui permettent une mise en œuvre plus rapide des moyens d'extinction. Ces deux véhicules sont affectés sur Rennes Saint-Georges et Rennes Le Blosne en remplacement de deux autres FPTSR qui seront réaffectés à Tinténiac et Bain-de-Bretagne.



Coût unitaire du véhicule équipé :
314 000 € TTC

Deux camions citernes ruraux moyens (CCRM)

Ces véhicules polyvalents permettent aux sapeurs-pompiers de réaliser les missions d'extinction des feux d'aire naturelle et des feux d'habitation. Deux CCRM sont affectés à Plerguer et La Bouëxière. Ces deux centres de secours se voient ainsi dotés d'un véhicule qui leur permet d'intervenir de manière plus autonome pour des feux d'habitation et des feux d'aire naturelle.

Une échelle pivotante combinée 32 mètres (EPC 32)

Particulièrement compacte, cette échelle 5 plans permet un accès facilité dans les rues difficiles d'accès. Affectée à Rennes Le Blosne, cette échelle est la plus compacte du marché avec 8.5 mètres de long. Elle a été conçue pour offrir le meilleur compromis performances/encombrement, particulièrement utile dans les rues étroites et encombrées des centres-villes. Avec 1.60m de moins en longueur qu'une échelle 4 plans classique, elle permet un meilleur accès dans le centre historique de Rennes. Avec cette dernière dotation, les 3 centres d'incendie et de secours de Rennes (Beauregard, Saint-Georges et Rennes Le Blosne) disposent donc désormais de ce type d'échelle.



Coût unitaire du véhicule équipé : 615 000 € TTC

Le véhicule léger hors route (VLHR)

Ce véhicule tout terrain, affecté à Montfort-sur-Meu, permet d'assurer le commandement d'une intervention d'un niveau chef de groupe.

Coût unitaire du véhicule : 27 000 € TTC

Les véhicules de secours et d'assistance aux victimes

Ces 8 véhicules de secours et d'assistance aux victimes ont été acquis dans le cadre d'un groupement de commande. Ils viennent renouveler les véhicules déjà présents dans les centres d'incendie et de secours de Rennes Saint-Georges, Rennes Le Blosne, Rennes Beauregard, Combourg, Dol-de-Bretagne, Plerguer, La Bouëxière, Tinténiac, Bain-de-Bretagne, Saint-Malo et Montfort-sur-Meu.

Un plan de glissement et de réaffectation d'engins permet par ailleurs de remplacer certains engins, et notamment les ambu-

Un véhicule dédié à l'équipe spécialisée dans les opérations de plongée

Ce véhicule est affecté à Saint-Malo en remplacement du véhicule existant qui sera réformé.

Coût unitaire du véhicule : 127 000 € TTC



lances sapeurs-pompiers (VSAV) par des véhicules plus récents dans 8 autres centres d'incendie et de secours (Corps-Nuds, Sens-de-Bretagne, Cancale, La Couyère, Maure-de-Bretagne, Dol-de-Bretagne, Plélan-le-Grand, Betton) et d'en réformer 6.

Le SDIS a prévu de réaliser le don d'un de ces VSAV réformés au profit d'un de ses partenaires : la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).



Coût unitaire du véhicule : 70 000 € TTC

Scan de l'identification de la victime pour renseignement dans l'application Sinus

Sinus : le nouveau dispositif pour recenser les victimes

Depuis le début de l'année, un nouveau dispositif est déployé en Ile-et-Vilaine afin d'améliorer le dénombrement des victimes qui s'avère toujours complexe sur les interventions d'ampleur (plan Orsec NOVI ou attentat). Il s'agit du système d'information numérique standardisé appelé SINUS. Explications.

Le dispositif Sinus est désormais utilisé dans les situations d'attentat et de déclenchement du dispositif ORSEC NOVI, dès lors que sur une intervention il y a au minimum 10 victimes et 5 blessés sont recensés.

Comment fonctionne le dispositif SINUS ?

De quoi se compose le dispositif Sinus ?

Il se compose de différents matériels qui permettent la mise en application de dénombrement et du suivi des victimes, et notamment :

- **des bracelets qui permettent l'identification des victimes, leur catégorisation et un suivi médical.** Une dotation de 2000 bracelets a permis d'équiper tous les VSAV, VLS et VLOS d'Ile-et-Vilaine de 10 bracelets
- **une douchette de scan** pour les QR code
- **une clé 3G** permettant le transfert de données vers le portail web
- **10 fiches médicales** mises à disposition dans un premier temps dans chaque kit Sinus
- **Une application (Arc Sinus) disponible sur ordinateur portable** qui permet à l'officier Sinus engagé sur site, de créer les fiches individuelles d'identification des victimes et d'envoyer les données vers le portail web Sinus.

Tous les chefs de groupe ont été formés à la mise en application du dispositif Sinus. 5 ordinateurs dédiés ont été placés dans les VLCC, le VLOS. 7 autres ordinateurs viendront compléter la dotation des VLCC et du VPRV. Ces moyens seront mis à la disposition de l'officier Sinus qui sera désigné sur l'intervention.

Les permanenciers du Samu sont également dotés de 3 ordinateurs afin de permettre l'utilisation de l'application Arc Sinus au PMA en collaboration avec les personnels du VSM.

Plusieurs exercices inter-CIS d'ampleur seront programmés au cours de l'année de manière à mettre en œuvre le dispositif Sinus.



Fiche victime à renseigner

Dès sa prise en charge sur le terrain, chaque impliqué, blessé ou décédé est doté d'un bracelet d'identification porteur d'un référencement lisible en clair et en QR code. Grâce à l'application Arc Sinus accessible depuis un ordinateur portable, des fiches victimes sont renseignées depuis le point de regroupement des victimes (PRV) à partir du numéro d'identification, et une première catégorisation de l'état de santé (impliqué, urgence relative, urgence absolue ou décédé). Cette fiche sera enrichie au PMA ou au centre d'accueil des impliqués afin de réaliser un meilleur suivi des victimes et de leur état de santé tout au long de l'intervention.

Ces informations concernant les victimes sont ensuite transférées via le portail web Sinus pour permettre le partage de ces données en temps réel avec le Samu, la gendarmerie, la Préfecture et le Ministère de l'Intérieur. L'objectif est ainsi de :

- Fournir au directeur des opérations le dénombrement unique et fiable des victimes
- Fournir aux acteurs sanitaires des données permettant d'anticiper l'impact sur les établissements de soins
- Fournir à l'autorité judiciaire des éléments précis sur le nombre de personnes décédées afin de faciliter l'organisation des opérations d'identification et de médecine légale
- Fournir le plus d'informations initiales possibles sur les victimes afin d'aider à leur identification judiciaire, leur prise en charge médicale et l'information des familles et des proches.



Pose du bracelet d'identification



Un concours de caporal de sapeur-pompier professionnel organisé en Ile-et-Vilaine en 2018

C'est désormais officiel. Le SDIS d'Ile-et-Vilaine organise cette année un concours de caporal de sapeur-pompier professionnel pour la Zone de défense et de sécurité Ouest, avec le soutien du Centre de Gestion d'Ile-et-Vilaine.

Vous souhaitez vous inscrire à ce concours ou obtenir toutes les informations utiles sur le concours ?

Les inscriptions sont ouvertes aux candidats du **1^{er} février au 15 mars 2018** dernier délai.

- Période de retrait des dossiers d'inscription ou de pré-inscription en ligne : du **1^{er} février au 7 mars 2018 inclus**
- Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : **15 mars 2018 inclus**.

Nombre de postes : 490 postes

Concours externe : 172 postes

Concours externe ouvert aux sapeurs-pompiers volontaires : 318 postes



Rendez-vous sur notre site internet : www.sapeurs-pompiers35.fr

Le calendrier des épreuves

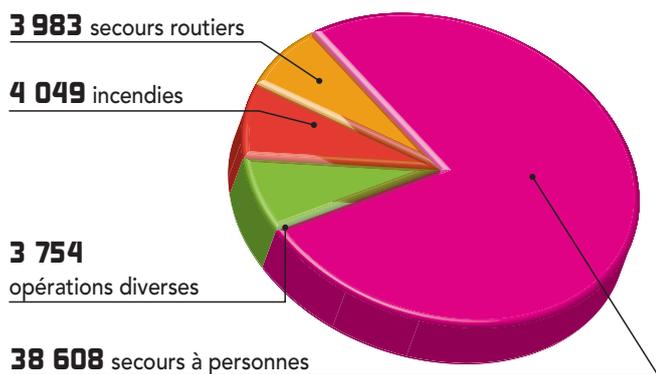
- **Épreuves de pré-admissibilité** : **jeudi 24 mai 2018**, au Parc des Expositions Rennes Aéroport (35) et au siège du Centre de Gestion d'Ile-et-Vilaine à Thorigné-Fouillard (35)
- **Épreuves d'admissibilité** : à **partir du 17 septembre 2018**, au complexe sportif de Bréquigny à Rennes (35)
- **Épreuves d'admission** : à **partir du 13 novembre 2018**, au siège du Centre de Gestion d'Ile-et-Vilaine à Thorigné-Fouillard (35)

A noter que près de 4000 candidats sont attendus tout concours confondu (concours externe et réservé aux SPV).

Un recours à des personnels des différents SDIS organisateurs pour la Zone Ouest est envisagé afin de trouver les 305 surveillants, correcteurs des épreuves écrites, examinateurs des différents jurys ou encadrants sportifs nécessaires pour assurer l'encadrement des différentes épreuves. Un appel à candidature sera prochainement réalisé. Nous vous tiendrons informés !



Bilan sur l'activité opérationnelle en 2017



Sur l'année 2017, les sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine ont réalisé **50 394 interventions**, soit - 1,39% par rapport à l'année 2016.

A NOTER :

- Une **augmentation du nombre de secours routiers** avec +85 interventions
- Une **stabilité des incendies**, notamment des feux d'habitation et feux divers.
- Une **diminution du secours à personne** (-284 interventions), **des opérations diverses** (-476 interventions) et **des feux de végétation** (-32 interventions).



A Miniac Morvan, un violent incendie embrase une maison

Le 22 novembre dernier, les sapeurs-pompiers sont engagés sur un feu d'habitation à Miniac-Morvan. A l'arrivée des premiers engins sur les lieux, l'incendie s'est généralisé à une maison type longère avec 6 habitations contiguës (une à l'ouest et 5 à l'est). Le propriétaire est légèrement brûlé et a inhalé des fumées. Il est immédiatement pris en charge et évacué vers le centre hospitalier. L'attaque du feu se concentre alors sur les deux murs mitoyens afin d'éviter la propagation aux maisons adjacentes ; compte tenu du potentiel calorifique, elle est réalisée depuis l'extérieur pour garantir la sécurité des personnels au moyen de 3 lances dont une sur EPS.

Une alimentation en eau du dispositif d'attaque est mise en place via des norias depuis une retenue d'eau à proximité. Les débits hydrauliques sont réduits de manière à ne pas se trouver en carence dans l'attente d'un second porteur de grande capacité qui est sollicité. Une ligne d'alimentation est mise en place par l'utilisation de 3 dévidoirs depuis le poteau le plus proche. Des reconnaissances par l'intérieur sont effectuées dans les maisons adjacentes dans un second temps et maintenu jusqu'à l'extinction totale des foyers par les personnels afin de s'assurer de tout risque de propagation. Il s'agit de visiter les combles, dégarnir l'isolant, faire des recherches de points chauds à l'aide de la caméra ther-

mique et mesurer le CO. En anticipation, une lance est pré-établie en façade des maisons mitoyennes pour permettre une intervention rapide en cas de propagation. Malgré nos actions, la maison a été totalement détruite mais les maisons adjacentes n'ont eu aucun dommage. Compte tenu de la coupure d'électricité dans le hameau, il sera nécessaire d'assurer la prise en charge d'une personne âgée qui sera évacuée vers l'hôpital.

Éléments favorables à l'intervention

- Structure indépendantes des maisons formant la longère.
- Présence de murs qui ont fait office de coupe-feu.
- Renfort et parfaite intégration du FPT de Pleudihen-sur-Rance.
- Collaboration efficace de la chaîne de commandement.

Facteurs défavorables

- Rénovation des maisons rendant complexe la compréhension des structures de la longère.
- Distance importante entre le point d'eau le plus proche et l'intervention.
- Gestion de l'alimentation en eau qui a rendu plus complexe la phase d'attaque.

Moyens opérationnels

3 FPTSR - 1 EPS - 2 CCRM - 1 CCFS - 1 CCGC - 1 PEVSD
1 VTU - 3 VSAV - 1 VLCC - 3 VLCCG - 1 VLS - 1 VSO,
soit 59 sapeurs-pompiers des CIS de Dol-de-Bretagne,
Pleudihen-sur-Rance (22), Plerguer, Combourg, Melesse, Rance
Rive Gauche, Tinténiac, Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Malo et de la
direction départementale.

A Saint-Marcen, un violent feu d'habitation



Moyens opérationnels

2 FPT - 1 CCGC - 1 VSAV - 1 EPS - 2 PEVSD
1 VTU - 1 VLS - 1 VSO - 4 VL, soit 47 sapeurs-pompiers
des CIS de Pleine Fougères, Pontorson, Plerguer,
Dol-de-Bretagne, Melesse et de la direction départementale.

Le 18 décembre vers 17h20, le CTA-CODIS est alerté pour un feu de cage d'escalier dans un bâtiment situé en centre-bourg de Saint-Marcen. Celui-ci abrite un restaurant au rez-de-chaussée et un logement qui se trouve à l'étage. Les renseignements obtenus de la part du requérant indiquent la présence de flammes visibles depuis l'extérieur. A leur arrivée sur les lieux, les sapeurs-pompiers découvrent la toiture du bâtiment totalement embrasée. Le feu couve à l'étage, dans les chambres de l'habitation. Aucune victime n'est à déplorer. Les énergies sont coupées et des mesures de protection sont prises afin de protéger les habitations voisines.

Compte tenu du risque d'effondrement lié à la structure du plancher en bois, l'attaque est réalisée uniquement par l'extérieur. Deux LDMR 500 sont mises en œuvre : l'une est actionnée de plain-pied tandis que l'autre positionnée sur EPS. La phase d'extinction sera particulièrement longue et l'opération se poursuivra jusqu'au lendemain midi. Si le système de restauration a pu être préservé des flammes, le sinistre aura détruit intégralement l'habitation et fragilisé le bâtiment dont l'un des pignons menace de s'effondrer. Un périmètre de sécurité sera mis en place durant 3 jours le temps de procéder à son étaie.

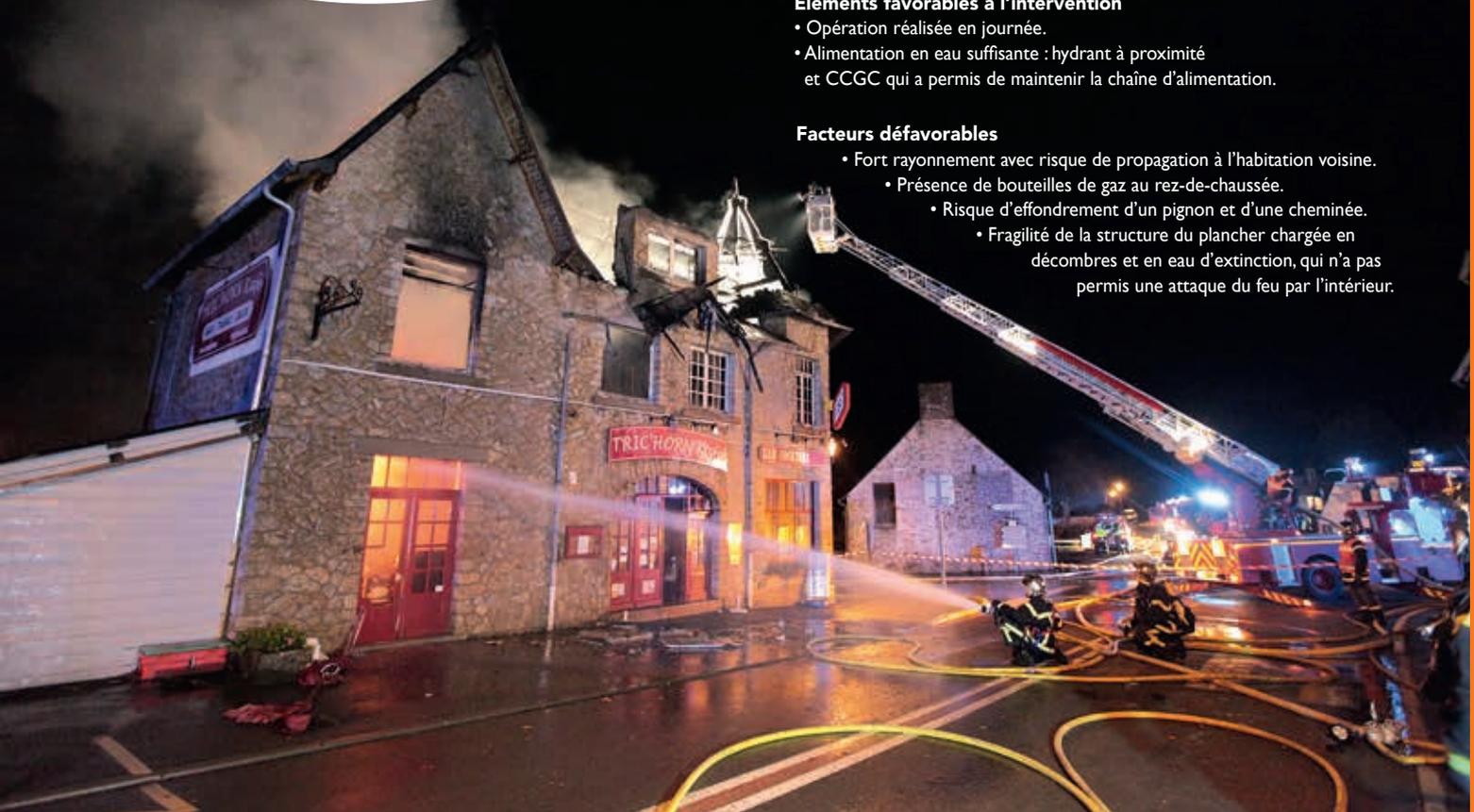


Éléments favorables à l'intervention

- Opération réalisée en journée.
- Alimentation en eau suffisante : hydrant à proximité et CCGC qui a permis de maintenir la chaîne d'alimentation.

Facteurs défavorables

- Fort rayonnement avec risque de propagation à l'habitation voisine.
- Présence de bouteilles de gaz au rez-de-chaussée.
- Risque d'effondrement d'un pignon et d'une cheminée.
- Fragilité de la structure du plancher chargée en décombres et en eau d'extinction, qui n'a pas permis une attaque du feu par l'intérieur.



A Saint-Grégoire, le feu détruit un entrepôt



Moyens opérationnels

1 FPTL - 2 FPTSR - 1 FPT
1 FMPOGP - 1 DA - MPR - 1 BEA
1 EPS - 1 VSAV - 1 VSO - 1VLOS
1 PCM - 2 VLCC - 1 VLCC
1 VLCS, soit 48 sapeurs-pompiers
des CIS de Rennes Beauregard,
Rennes Saint-Georges, Acigné,
Hédé, Melesse, Montfort-sur-Meu,
Noyal-sur-Vilaine, L'Hermitage,
Vern-sur-Seiche et de la direction
départementale.

Le mardi 7 février vers 20h30, le CTA-CODIS engage les moyens pour un feu dans une zone industrielle sur Saint-Grégoire. A leur arrivée sur place, les premiers intervenants sont confrontés à un feu d'entrepôt généralisé. Personne ne se trouve à l'intérieur du bâtiment qui s'étend sur une surface de 1000m². L'établissement assure la vente de voitures d'occasion et effectue également des réparations, ce qui peut impliquer la présence de bouteilles de gaz (oxygène et acétylène), et donc générer des risques d'explosion. L'entrepôt est constitué d'une structure et d'un bardage métalliques ; la couverture est réalisée en plaques de fibrociment. Son agencement intérieur n'offre aucun recoupement. Les risques induits par les véhicules à l'intérieur et le long des façades extérieures, les éléments de construction et la proximité d'un bâtiment côté Est sont pris en compte dans le choix tactique du COS. Il privilégie la protection des tiers avant de réunir tous les moyens nécessaires

à l'extinction. Le renfort d'un FPT et d'une échelle est sollicité. L'intervention s'organise en 2 secteurs : un secteur incendie qui met en place le dispositif d'extinction et un secteur alimentation pour optimiser celle du FMOGP et du BEA. L'attaque du feu se révèle efficace et l'intensité des flammes diminue rapidement. Les 4 LDMR de plain-pied permettent de circonscrire le feu en écartant tout risque de propagation. A 22h30, le feu est éteint. Les derniers foyers résiduels seront atteints grâce à des trouées dans le bardage, car la consigne de ne pas pénétrer à l'intérieur est maintenue compte tenu du risque d'effondrement.



Éléments favorables à l'intervention

- Pas de victime.
- Bâtiment isolé et différentes façades accessibles.
- Bon dimensionnement des moyens engagés au départ.
- Bardage métallique qui permet de réaliser facilement des trouées pour éteindre les foyers résiduels sans pénétrer dans le bâtiment.

Facteurs défavorables

- Au départ, pas d'information sur le mode de carburation des véhicules, ni sur la présence effective de bouteilles de gaz.
- Réseau hydraulique ne permettant pas d'utiliser les moyens de manière optimale.
- Pas de recoupement dans l'entrepôt : rien n'a pu être sauvé ou protégé à l'intérieur.

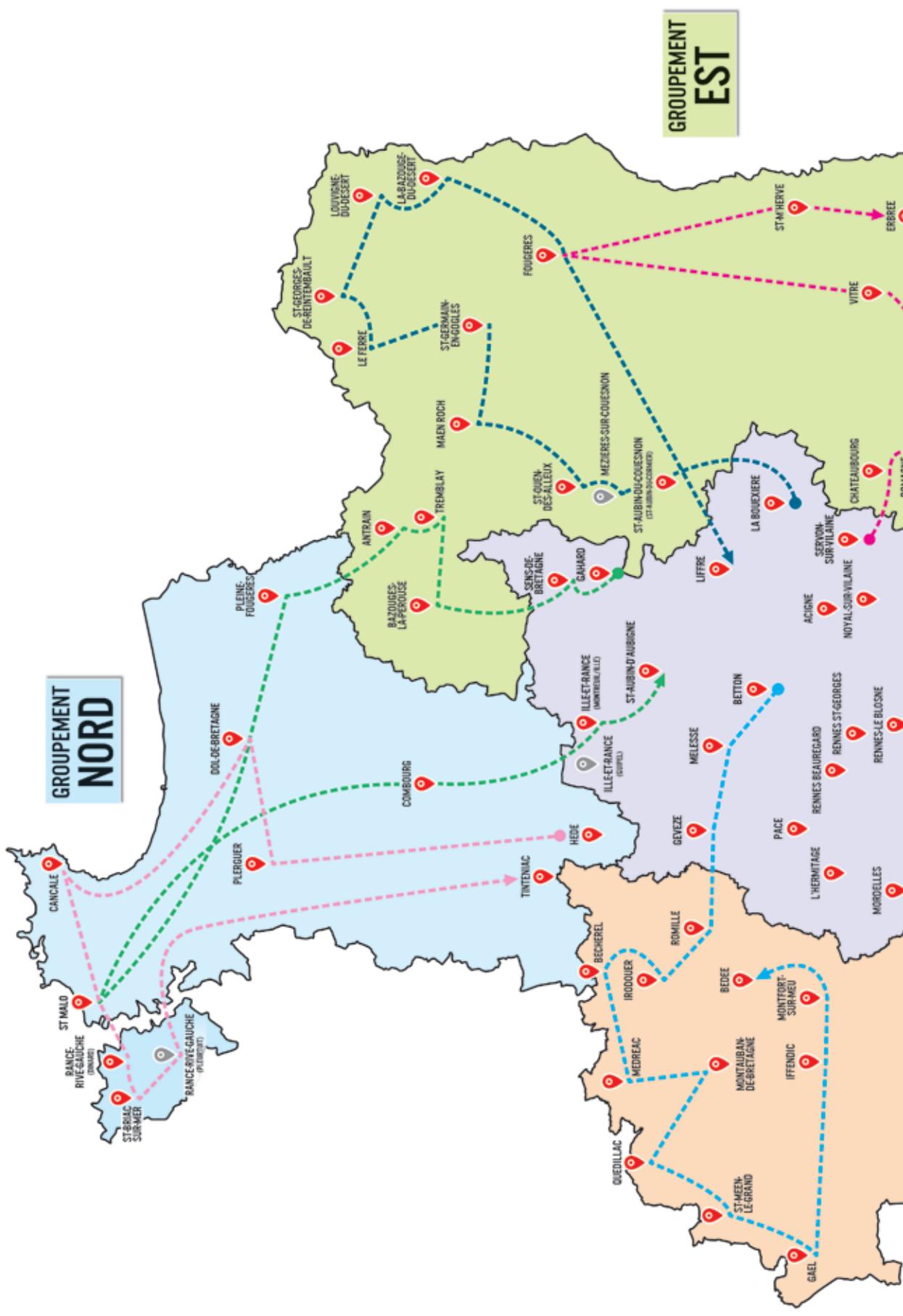


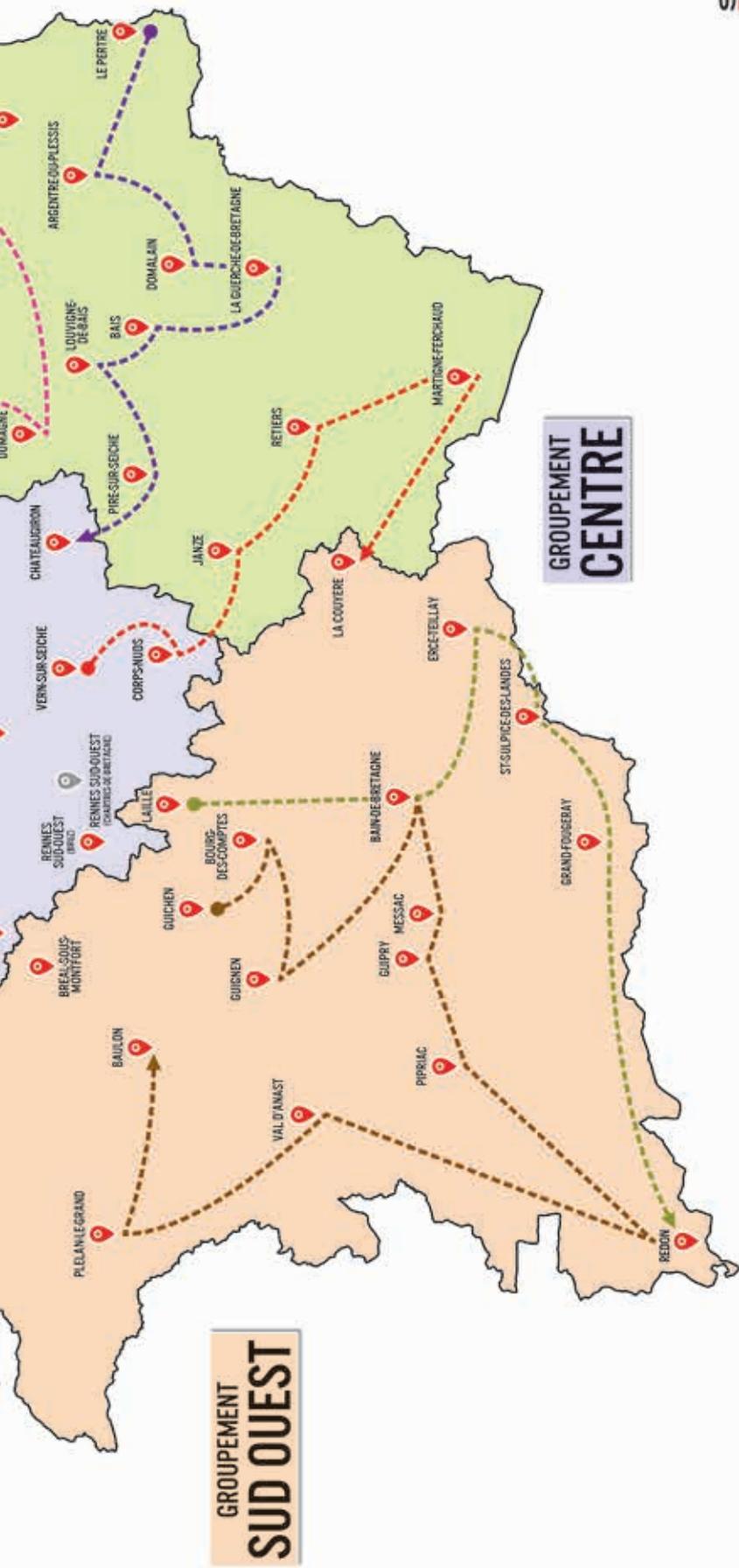
***Les circuits logistiques
effectués chaque semaine
par les livreurs du SDIS***



**SAPÉURS
POMPIERS**
Ille & Vilaine

LES CIRCUITS DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE 2018 / SDIS 35





**GROUPEMENT
SUD OUEST**

**GROUPEMENT
CENTRE**



LES 9 CIRCUITS HEBDOMADAIRES

- CIRCUIT A1**
SAINT-MALO
 • Hôpital Plerguet
 • Dol-de-Bretagne
 • CMS Dol-de-Bretagne
 • Agence CG de la Gouesnière
 • CMS St-Jouan-des-Quérés
 • Cancale • Saint-Malo
 • CMS St Malo • Hôpital Saint-Malo
 • Rance-Rive-Gauche (Ornaud / Plerguet)
 • St-Briac • Plerguet
 • Timétiac • DDISS

- CIRCUIT A2**
MONTFORT
 • Betton • Melesse
 • Gevezé • Romillé
 • Inoudouet
 • MDTY Bichervé (sur demande)
 • Béchère • Médrék
 • Montarban-de-Bretagne
 • Quédillac • Saint-Méen-le-Grand
 • Gaël • Ifendic
 • Montfort-sur-Meu
 • CMS Montfort-sur-Meu
 • Agence Dcp. Montfort-sur-Meu
 • Bédée • DDISS

- CIRCUIT A3**
PLEINE-FOUGÈRES
 • Gahard • Sens-de-Bretagne
 • Bazouges-la-Pérouse • Ternilay
 • Antrain-sur-Couzon
 • Plaine-Fougères • Dol-de-Bretagne
 • Saint-Malo • Combourg
 • CMS Combourg
 • Agence Dcp. Combourg
 • ILE-et-Rance (Mezrec sur la Goupe)
 • Guipel (sur demande)
 • CMS Saint-Aubin-d'Autignac • DDISS

- CIRCUIT B1**
VITRE - FOUGÈRES
 • Servon-sur-Vilaine
 • Châteaubourg
 • Domagné
 • CMS Vitré
 • Agence Départementale Vitré
 • Vitré
 • Fougères
 • Saint-M'Hervé
 • Erbrés
 • DDISS

- CIRCUIT B2**
BAIN-DE-BRETAGNE / REDON
 • Laille
 • Bain-de-Bretagne
 • CMS Bain-de-Bretagne
 • Agence Dcp. Bain-de-Bretagne
 • Evé Yelbay
 • Saint-Sulpice-des-Landes
 • Grand-Fougeray
 • Redon
 • DDISS

- CIRCUIT B3**
FOUGÈRES
 • La Boutevrière • Saint-Aubin-de-Couesnon
 • St-Aubin-de-Cormier / Melesse-sur-Couesnon
 • Mézières-sur-Couesnon (sur demande)
 • Saint-Ouen-des-Allèux • Maen Roch
 • CMS Saint-Etienne-en-Cogles
 • Saint-Germain-en-Cogles
 • Le-Frère • Saint-Georges-de-Reintembault
 • Louvigné-du-Désert • La Bazouge-du-Désert
 • CMS Fougères • Fougères
 • MDTY Fougères (sur demande)
 • Hôpital Fougères (sur demande)
 • Agence Dcp. Fougères
 • ISAE Fougères (sur demande)
 • Liffry • DDISS

- CIRCUIT B4**
REDON
 • CMS Guichen • Guichen
 • Bourg-des-Comptes
 • Guignen • Bain-de-Bretagne
 • Messac • Guipry • Pipriac
 • MDTY Pipriac (sur demande)
 • Redon
 • Agence Dcp. Redon • CMS Redon
 • Hôpital de Redon (sur demande)
 • Val d'Autas
 • Piblin-le-Grand • Baulon • DDISS

- CIRCUIT B5**
VENNEDÉ
 • Venn-sur-Seiche
 • Corps-Nuds
 • Jarzé
 • CMS Janzé
 • Retiers
 • Marigné-Ferchaud
 • La Couyère
 • DDISS

- CIRCUIT B6**
BAIN-DE-BRETAGNE / REDON
 • Laille
 • Bain-de-Bretagne
 • CMS Bain-de-Bretagne
 • Agence Dcp. Bain-de-Bretagne
 • Evé Yelbay
 • Saint-Sulpice-des-Landes
 • Grand-Fougeray
 • Redon
 • DDISS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENEDÉ
B1 • VITRE / FOUGÈRES	A1 • ST MALO	A2 • MONTFORT	A3 • PLEINE-FOUGÈRES	B4 • REDON
B1 BIS	B2 • BAIN-DE-BRETAGNE / REDON	D • CONSEIL DÉPARTEMENTAL	B3 • FOUGÈRES	C5 • RENNES
C1 • RENNES	B2 BIS	C3 • RENNES	C4 • RENNES	
	C2 • RENNES			



LES CIRCUITS LOGISTIQUES EFFECTUES CHAQUE SEMAINE PAR LES LOGISTIENS DU SDIS35



Moyens opérationnels

5 VLCOG – 2 FPTL – 1 VPRO
 1 VLOS – 1 VLCC – 2 EPC
 3 FPTSR – 1 VTU – 2 VPCEL – 2 VL
 1 VAR – 1 BEA – 1 VLS – 2 VSAV
 1 VSO, soit 78 sapeurs-pompiers
 de Rennes Saint-Georges, Rennes
 Beauregard, Rennes Le Blossne,
 Rennes Sud-Ouest, Melesse, Pacé,
 L'Hermitage et de la direction
 départementale.

A Rennes, un feu se déclare dans un restaurant du centre historique

Le samedi 27 janvier, le CTA-CODIS est appelé à 5h du matin par un livreur voyant de la fumée dans une pizzeria située place Rallier du Baty dans le centre-ville historique de Rennes. Au regard des éléments recueillis, l'opérateur engage le train de départ zone sensible, à savoir Deux Groupes Incendie "feu urbain" et le module de commandement colonne.

Sur place, les primo-intervenants sont confrontés à un départ de feu au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation en R+3+combles en travaux attendant à un Etablissement Recevant du Public en R+2+combles à usage de pizzeria. Le sinistre intéresse des boîtes aux lettres en bois avec propagation à un compteur électrique de chantier et des canalisations de gaz. Un premier équipage s'attelle à couper la propagation du sinistre tandis que 2 binômes sont engagés dans les étages pour reconnaître les appartements et évacuer une personne signalée au dernier niveau par son fils.

En simultanément, un autre équipage assure la reconnaissance à l'aide d'un moyen en eau dans le bâtiment mitoyen : une pizzeria qui s'étend sur 4 étages. Le sinistre se propage rapidement horizontalement en sous face du plancher haut du rez-de-chaussée et verticalement dans la salle du 1^{er} étage par les vides de construction dans les structures en bois. Le feu à l'étage est dans sa phase de "croissance" avec des phénomènes de pyrolyse des mobiliers. En complément, une lance sur échelle est établie afin d'éviter la propagation dans les étages supérieurs.

Immédiatement après l'extinction, une deuxième phase tout aussi importante de dégarnissage et déblai est mis en œuvre. L'objectif est ainsi de couper toute propagation et de supprimer tout point chaud favorable à une reprise de feu. A l'issue, l'unité Sauvetage-Déblaiement est engagée pour étayer la structure fragilisée.

Le retour d'expérience de précédents incendies en centre-ville de Rennes, les plans d'intervention (atlas des risques courants) et la connaissance du secteur ont permis aux équipes intervenantes de bien appréhender le sinistre.

Cette intervention a permis de mettre en pratique les techniques opérationnelles et matériels utilisés dans le domaine de l'incendie, qui ont fait l'objet d'évolutions récentes. Les tuyaux pré-connectés ont été gages de rapidité pour l'établissement des lances. Les caméras thermiques ont permis d'effectuer des reconnaissances plus rapides et de découvrir des points chauds. Les moyens de transmissions dédiés aux binômes ont sécurisé les reconnaissances. Enfin, la «lecture du feu» et la manipulation des lances ont permis de projeter une très faible quantité d'eau. L'ensemble de ces actions conduites par les différents intervenants ont permis d'apporter une réelle plus-value sur l'intervention.

**Éléments favorables à l'intervention**

- Tuyaux pré-connectés assurant un établissement rapide des lances.
- Présences policières en nombre permettant de tenir un large périmètre de sécurité.
- Evacuation préventive par l'exploitant des établissements de nuit de la "Prison Saint-Michel" afin de ne pas perturber les actions des intervenants.
- Horaire de départ du sinistre permettant une relève par le personnel prenant sa garde à 7h.
- Maîtrise des techniques opérationnelles et des lances permettant une bonne gestion des ouvrants et limitant la quantité d'eau projetée.
- Immeuble d'habitation avec seulement 3 logements et 2 occupants dont un sortie avant l'arrivée des secours.

Facteurs défavorables

- Etroitesse des circulations et des escaliers.
- Typologie des bâtiments (R+1 de la pizzeria se prolongeant sur le R+1 du bâtiment d'habitation).
- Isolement entre l'ERP (pizzeria) et l'immeuble d'habitation non conforme.
- Sinistre située à l'entrée du bâtiment avec un risque électrique perturbant la progression.
- Cheminement difficile dans la pizzeria du fait du remisage des terrasses extérieures.
- Absence de DAAF dans les logements.



A Moutiers, un accident mortel entre un poids lourd et une voiture

Le 14 décembre dernier, le CTA-CODIS est appelé à 7h24 pour un accident sur la voie publique entre un poids lourd et un véhicule léger. Il s'agit d'un camion de transport de porcs vivants. La voiture se trouve écrasée sous le camion. Aucune précision n'est donnée à l'appel sur le nombre de personnes présentes à l'intérieur du véhicule.

À leur arrivée, les sapeurs-pompiers découvrent la voiture sous la remorque du poids lourd. Celle-ci est en équilibre sur le fossé. Compte tenu du risque de basculement du camion, aucun personnel n'est engagé au niveau de la voiture accidentée. Aucune victime n'est clairement identifiable. Le conducteur du poids lourd est pris en charge par VSAV. Les remorques de transport des animaux sont intègres ; les porcs y restent donc confinés. Les renseignements obtenus par la gendarmerie laissent penser qu'une seule personne se trouve à bord du véhicule.



Afin de sécuriser la zone d'intervention, la remorque est stabilisée à l'aide de moyens de relevage privés (établissement Galivel).

la VL est extraite de sous la remorque avant de permettre aux personnels du FPTSR de procéder à la désincarcération de la victime. Cette opération délicate sera particulièrement longue. La victime est finalement extraite au bout de 40 minutes.

Éléments favorables à l'intervention

- Réactions adaptées du premier COS en matière de protection du personnel.
- Bonne coordination de l'ensemble des moyens sapeurs-pompiers sur place.
- Collaboration active des moyens de gendarmerie pour ce qui concerne la sécurisation du site et la recherche de moyens qui ont facilité l'intervention.
- Bonne coopération de la société de transport propriétaire du poids lourd en vue d'anticiper l'évacuation des animaux (responsable, vétérinaire et ouvriers sur place).
- Bonne anticipation du CTA-CODIS concernant le 1^{er} train de départ.

Facteurs défavorables

- Situation peu sécurisante pour les premiers intervenants : circulation non arrêtée à l'arrivée des secours, intervention de nuit, remorque en équilibre.
- Poids lourd inaccessible jusqu'à l'arrivée des moyens de levage, compte tenu du risque de basculement du camion.
- Incertitude sur le nombre de victime.
- Etat de la voiture qui a nécessité une désincarcération longue.
- Encadrement nécessaire des journalistes présents afin d'éviter certaines prises de vues de nature choquante.
- Gestion éprouvante de la famille de la victime sur place à la fin de l'intervention.

A Guignen, un incendie s'attaque à une longère

Il est 10h42 le mardi 6 février lorsque les sapeurs-pompiers sont déclenchés pour un feu d'habitation sur la commune de Guignen. À l'arrivée des secours, les personnels découvrent la longère d'une superficie de 240 m². Les flammes se sont déjà largement propagées à l'habitation, et la toiture est partiellement embrasée. L'idée de manœuvre est alors de limiter la propagation du feu au moyen de 2 lances : l'une est mise en œuvre de plain-pied par les communications existantes tandis que l'autre est établie sur EPS. Ces actions permettent rapidement de contenir le feu au tiers de la toiture qui s'est effondrée.

Cependant, le feu couve au niveau des combles, ce qui nécessite de procéder au dégarnissage complet du toit afin d'éteindre les foyers d'incendie persistants. Le déblai réalisé par les personnels est relativement long. L'incendie a également fragilisé l'un des pignons de la maison. Le conseiller technique sauvetage déblaiement est alors sollicité. Il est décidé de procéder à un étaieage de manière à consolider la structure. Les personnels resteront mobilisés jusque 18h30 sur site. Une surveillance sera mise en place durant la soirée pour s'assurer d'aucune reprise du feu.

Moyens opérationnels

I FPTSR - I FPT - I EPS - I CCRM - I CCGC - I VLCC - I VLS - I PEVSD
I VSO - I VL CT SD - I VAR - I VLCC, soit 40 sapeurs-pompiers des CIS de Guipry, Rennes Sud-Ouest, Rennes Le Blosne, Bain de Bretagne, Melesse, Mordelles et de la direction départementale.



A Vitré, un logement s'embrase dans le centre historique



Dimanche 26 novembre vers 9h, les sapeurs-pompiers sont alertés pour un feu d'habitation à l'angle de deux rues dans le centre historique de Vitré. Il s'agit d'un feu dans un bâtiment de type R+2+combles. L'incendie s'est propagé verticalement depuis les combles en perçant la toiture et a détruit une superficie de 50 m². 5 occupants sont rapidement évacués du logement.

Par mesure de précaution, l'ensemble du quartier est également évacué. Un périmètre de sécurité est mis en place avec le concours des forces de l'ordre de manière à permettre le bon déroulement de l'intervention. L'attaque du feu est réalisée au moyen de 3 lances : deux par les communications existantes et une sur moyen aérien. Ces actions permettront de protéger les bâtiments contigus. Un point de rassemblement des victimes est installé dans une brasserie dans un premier temps, puis à l'Office de tourisme. 30 personnes y sont accueillies durant l'intervention.

Un important travail dégarnissage s'engage alors avec contrôle systématique à la caméra thermique des volumes impactés par le feu. Les personnels procèdent également à la sécurisation de l'édifice et à l'étalement des pignons et de la charpente. Ils réaliseront également la protection et le bâchage d'un magasin de jouet situé en rez-de-chaussée du bâtiment adjacent. Cet incendie nécessitera le relogement de 5 personnes au total.

Éléments favorables à l'intervention

- Bon dimensionnement des moyens engagés à l'appel.
- Réactions immédiates du 1^{er} détachement et notamment placement judicieux des engins en anticipation de la montée en puissance de l'intervention.
- Activation très rapide d'un CRM.
- Renfort de la chaîne EMOD pour prise en charge de la communication (élus + médias).
- Intervention ayant lieu un dimanche matin (tous les engins sont armés avec des effectifs complets).
- Capacités offertes par l'action du BEA en complément des moyens aériens.

Facteurs défavorables

- Difficulté à gérer 30 personnes regroupées au PRV, dont le logement n'est pas directement impacté par le feu, et qui souhaitent regagner leur domicile au plus vite.



Moyens opérationnels

4 FPT - 2 EPS - 1 BEA - 1 VSAV - 4 VLCC - 1 VLCC - 1 VLOS - 1 VSO - 1 VTU
- 1 unité sauvetage déblaiement + VL chef de site, soit 60 sapeurs-pompiers des CIS de Vitré, Fougères, Erbrée, Argentré/Etrelles, Bais, Domalain, Louvigné-de-Bais, Noyal-sur-Vilaine, Rennes-Saint-Georges, Rennes Beauregard, Piré-sur-Seiche, La Guerche de Bretagne, Janzé, Rennes Le Blossne, Melesse et de la direction départementale.





5 employeurs breilliens reçoivent le Prix de l'Employeur Citoyen 2018

Pour la 4^{ème} année consécutive, le SDIS a mis à l'honneur ses employeurs partenaires à l'occasion de la cérémonie des vœux du SDIS. 4 employeurs qui favorisent la disponibilité de leurs employés par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires, se sont vus remettre le Prix de l'Employeur Citoyen 2018.

Afin de décerner pour cette année 2018 le Prix de l'Employeur Citoyen, la mission volontariat du SDIS a été invitée à proposer des employeurs qui méritent d'être récompensés pour leur soutien à l'activité des centres de secours. Cette démarche a permis d'identifier 5 employeurs breilliens dans 4 catégories d'emplois (Collectivités locales, Industries, Entreprises de services et Institutionnels), au regard de critères comme la proportion de pompiers volontaires dans l'effectif de l'entreprise ou de la collectivité, ou les efforts consentis pour favoriser le volontariat et permettre aux personnels de se rendre disponibles.

Pour la catégorie Collectivités locales : le Prix a été attribué aux communes de Saint-Georges-de-Reintembault et Quédillac (représentées par leurs maires, Marie-Claire Boucher et Hubert Lorand)

La commune de Saint-Georges-de-Reintembault mène avec le soutien du SDIS de nombreuses actions depuis deux ans qui visent à promouvoir et soutenir le volontariat auprès des habitants et des employeurs locaux.

Quédillac, avec 100% de l'effectif des services techniques communaux, permet au CIS d'assurer les départs en intervention en journée grâce à son POJ.



Pour la catégorie Industries : le Prix a été attribué à la société Canon basée à Liffré (représentée par Patrick Mercier, directeur des ressources humaines)

Les 5 sapeurs-pompiers employés du site de Liffré peuvent effectuer leurs formations sur le temps de travail, mais sont également autorisés à avoir des retards à l'embauche en cas d'intervention débutée avant l'heure de début de travail.

Canon Bretagne permet ainsi à ces sapeurs-pompiers issus des CIS Gahard, Liffré, Messac et St Aubin d'Aubigné d'envisager sereinement de partir en formation et ainsi se spécialiser ou maintenir leurs acquis.

Pour la catégorie Entreprises de services : le Prix a été attribué à l'Association des secouristes de la Côte d'Emeraude basé à Rennes (représenté par Christian Poutriquez, Directeur et du Docteur Alain Baert, Président).



L'ASCE compte 4 sapeurs-pompiers volontaires. Elle permet à une partie d'entre eux de fournir de la disponibilité diurne au CIS Rance Rive Gauche. Chaque sapeur-pompier fait l'objet d'une convention de disponibilité qui permet par ailleurs à chacun de se former sur le temps de travail.

Pour la catégorie Institutionnels : le Prix a été attribué au Centre hospitalier Guillaume Régnier (représentée par Bernard Garin, Directeur)

20 sapeurs-pompiers volontaires, pour la plupart infirmiers, sont employés par le Centre hospitalier Guillaume Régnier. Chacun est bénéficiaire d'une convention de disponibilité lui permettant d'effectuer ses formations initiales ou de perfectionnement sur le temps de travail. Chaque année, en moyenne 9 SPV bénéficient des dispositions de la convention.



Conseils pour mieux protéger ses genoux

Savez-vous que les accidents liés au sport représentent près de 50% des accidents en service ? Parmi les plus fréquents : les lésions du genou ont représenté 543 jours d'arrêt de travail en 2016, et 307 l'an dernier. Que faire pour mieux se protéger ? Zoom sur là où ça fait mal : le ligament croisé antérieur.

Les ligaments sont des haubans tendus d'un os à l'autre. Ils permettent aux surfaces articulaires de rester bien en contact lors des mouvements et assurent ainsi la stabilité de l'articulation. Il existe 2 ligaments latéraux (interne et externe) et 2 ligaments

centraux qui se croisent en plein milieu du genou : les ligaments croisés. Les ligaments croisés, et surtout le ligament croisé antérieur assurent la plus grande part de la stabilité du genou. En cas d'atteinte des ligaments latéraux, on parlera d'entorse bénigne. En revanche, si le ligament croisé antérieur est atteint, il s'agira d'une entorse grave car la stabilité du genou est compromise.



Rupture du ligament croisé antérieur : lésion fréquente dans la pratique du foot

La rupture du ligament croisé antérieur est une lésion particulièrement fréquente chez ceux qui pratiquent le football. En effet, ce sport de pivot-contact impose de multiples rotations et le ligament croisé antérieur est l'objet de constantes sollicitations (dès que le joueur se réceptionne après un saut ou un changement de direction rapide). La rupture du ligament survient lors de l'opposition brutale du corps aux changements de direction : une situation courante qui fait appel à la mobilité et aux réflexes des joueurs, ou lors du contact avec ses adversaires (taclés).

Tous les sports de pivot peuvent entraîner ce genre de lésion.

Quels sont les signes d'alerte ?

Le diagnostic de rupture du ligament croisé antérieur est établi à partir des signes cliniques suivants : douleur et/ou craquement, instabilité et gonflement immédiat. Il est confirmé par une IRM (imagerie par résonance magnétique).

Cela se soigne-t-il ?

Contrairement à ce qui se pratiquait il y a une quinzaine d'années, il n'y a **pas d'urgence** à traiter la rupture du ligament croisé antérieur. En effet, opérer en urgence, sur un genou douloureux et inflammatoire expose à un certain nombre de complications (algodystrophie, raideur) pouvant retarder la récupération. Pour cette raison, il est mis en place un traitement fonctionnel au départ puis l'intervention chirurgicale, à distance de l'entorse lorsque le genou est indolore, sec et mobile. Ceci demande au minimum 6 semaines après un traumatisme. Néanmoins, il faudra être patient et attendre :

- **un mois** pour reconduire.
- **4 à 6 mois** après l'intervention pour reprendre son activité professionnelle
- **6 mois** pour reprendre un entraînement sportif
- **1 an** après l'accident (dans le meilleur des cas) pour retrouver ses capacités physiques antérieures
- **Compter** 9 à 12 mois de séances de kinésithérapie.

Comment limiter le risque de blessure ?

On peut limiter les risques de blessure avec :

- Un bon échauffement de 15 à 20 minutes
- Des exercices de proprioception
- Une hydratation avant, pendant et après l'effort
- Des chaussures et du matériel adaptés à la séance
- En limitant les contacts et la durée de jeu en sport collectif
- Des étirements en fin de séance
- Une vigilance sur les sports de pivot en cas de fatigue ou d'antécédents de contusion ou d'entorse du genou

Il est recommandé également de :

- Se rapprocher de vos encadrants sportifs (EAP) ou du SSSM pour adapter vos séances de sport.
- Faire appel aux kinés experts et au SSSM avant la reprise des APS après un arrêt pour blessure

QUELQUES CHIFFRES SUR LES ACCIDENTS DE SERVICE LIÉS AU SPORT

110 accidents en 2017, soit 50% des accidents en service

Parmi eux, 11 accidents sont liés à une lésion au genou, dont 4 entorses. Ils ont représenté 307 jours d'arrêt sur l'année.

Ces accidents surviennent majoritairement le matin lors des séances de sport collectif. Le sport le plus accidentogène est le football, sport collectif le plus pratiqué chez les sapeurs-pompiers.



Les dernières nouvelles des projets immobiliers



© Ville de Liffré

CIS de Liffré

L'inauguration du nouveau centre d'incendie et de secours a eu lieu le 2 décembre 2017, date de la cérémonie de Sainte-Barbe, après 9 mois de travaux. La surface des travaux s'étend sur 660 m². Les nouveaux locaux se répartissent en un bâtiment de plain-pied et une aire de manoeuvre qui accueille une plateforme en R+2 et une aire de désincarcération. On y trouve une remise de 252 m² dont 38 m² dédiés au VSAV et un local de désinfection de 14 m². 340 m² seront dédiés aux bureaux, vestiaires et divers locaux de stockage.

Coût de l'opération : 1,16 million d'euros financés par le Département et la commune de Liffré (20 % du coût HT en complément de l'apport foncier).



CIS de Janzé

Le Département d'Ille-et-Vilaine vient d'engager la construction d'un bâtiment neuf. La pose symbolique de la première pierre a été organisée le 5 février dernier. Les sapeurs-pompiers volontaires de Janzé disposeront d'ici l'automne 2018 de locaux plus fonctionnels répondant mieux aux besoins opérationnels actuels. La surface des travaux s'étend sur 800 m². Les nouveaux locaux se répartissent en un bâtiment avec un étage et une plateforme de manoeuvre de 4 niveaux. L'inauguration du nouveau CIS devrait être organisée à l'occasion de la cérémonie de Sainte-Barbe 2018.

Coût de l'opération : 1,5 million d'euros financés par le Département et la commune de Janzé (20 % du coût HT en complément de l'apport foncier).

Future Direction et CIS Rennes Centre

Le chantier a débuté au mois d'octobre par la période de préparation. Les terrassements de la plateforme du futur bâtiment longeant l'avenue François Château sont réalisés ainsi que la reprise des réseaux enterrés d'assainissement et d'eau potable sanitaire et incendie passant sous le futur bâtiment. La prochaine étape des travaux consiste à réaliser les fondations du bâtiment : une centaine de pieux forés sous le bâtiment avant poser les longrines et couler le dallage.

La pose symbolique de la première pierre de la future Direction et du CIS Rennes Centre aura lieu au printemps prochain. Les travaux s'achèveront en 2020.



Future Direction et CIS Rennes Centre

CIS Rennes Le Blossne



La troisième phase du chantier a été lancée en mars 2017. Elle concerne la rénovation et l'extension du bâtiment existant qui abritera le poste de garde, les vestiaires, le réfectoire, la cuisine, les magasins et locaux techniques et les 8 travées rénovées. L'achèvement des travaux est prévu au printemps 2019.

Site de La Halterie



Plusieurs travaux ont été réalisés en fin d'année 2017 au sein des locaux du groupement des Services Techniques afin de répondre à la nécessité d'améliorer les conditions de travail des personnels à court terme. Les menuiseries extérieures ont été remplacées de manière à offrir une meilleure isolation et luminosité avec le retrait de barreaux. La mise en place de cloisons a permis de réaliser des bureaux individuels supplémentaires. Un revêtement de sol a été installé dans les bureaux et le couloir d'accès, et une peinture de sol a été réalisée dans les ateliers. Des douches créées dans le vestiaire femmes permettent désormais une réelle mixité des équipements. Les radiants gaz ont été déplacés et remis en état et des radiants individuels mobiles ont été fournis. Une meilleure ventilation et un système de captage des gaz sont également installés.



CIS Fougères

La partie administrative du CIS a été démolie pour permettre la construction de la tour de manœuvre. Les parkings et accès sont en cours d'aménagement. L'inauguration du nouveau centre de secours est prévue avant l'été.



CIS Fougères

CIS de Vern-sur-Seiche

L'avant-projet définitif proposé par l'architecte Patrice Robaglia a été validé en avril 2017. Le choix des entreprises sera réalisé prochainement par la commission d'appel

d'offres. Les travaux sont prévus du printemps 2018 au printemps 2019.

Coût de l'opération : 1,2 million d'euros.



CIS de Plélan-le-Grand

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en octobre 2017 à A'Dao architecture. La phase d'études s'étendra jusqu'en novembre 2018 avant de lancer la consultation des entreprises à cette période. Les travaux sont prévus de mi 2019 à mi 2020.

Coût de l'opération : 1,5 million d'euros.

La plateforme technique et logistique

Un projet de construction de services techniques mutualisés entre le SDIS et le département est lancé sur le site du Hil. Afin de préciser le programme technique et fonctionnel de ce projet immobilier, les services travaillent de manière conjointe sur la mutualisation.

Le calendrier prévisionnel

- Février 2018 à juin 2019 : Concours de maîtrise d'œuvre et études de conception
- Du 3e trimestre 2019 à février 2021 : consultation des entreprises et travaux

Coût de l'opération : 10,8 millions d'euros

CIS de Saint-Méen-le-Grand

Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2018. La livraison du nouveau centre d'incendie et de secours est programmée à l'automne 2019.

Coût de l'opération : 2,7 millions d'euros.



CIS de Gévezé

Le cabinet Jouanny de Gévezé a été retenu en janvier 2017 pour la rénovation et l'extension du centre de secours. Les études se terminent. L'échéancier prévoit un démarrage des travaux au cours

du 1^{er} semestre 2018. Le futur centre d'incendie et de secours sera reconstruit sur site.

Coût de l'opération : 1,1 million d'euros.





Les personnels de la chaîne logistique : Cyrille Brassard, Sylvain Labbé, Christophe Palussiere, Patrick Huchet, Valérie Bertin, Patrice Letournel, Adrien Petit et Laurent Tennier.

Du nouveau du côté de la chaîne logistique

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'organisation et les missions de la chaîne logistique évoluent. L'objectif : améliorer ses services en prenant en compte les besoins des utilisateurs.

Ces évolutions se concrétisent par :

- **Une augmentation du nombre de tournées** organisées par la chaîne logistique. 15 tournées seront désormais effectuées contre 12 jusqu'à présent, avec un passage deux fois par semaine dans certains CIS mixtes : à **Saint-Malo, Fougères et Redon**.
- **Certaines modifications de circuits** afin d'optimiser les déplacements. Cela a une incidence sur le jour de passage de la chaîne logistique dans plusieurs CIS.
- **Un élargissement des missions confiées à la chaîne logistique** qui réalise désormais certaines prestations de service en fonction des besoins des CIS et des services du SDIS, et le convoyage de véhicules lié à la gestion du parc de véhicules.

Afin d'assurer dans de bonnes conditions ces missions, deux agents techniques supplémentaires viennent rejoindre l'équipe désormais composée de 6 logisticiens, d'un chef de bureau et d'un chef de service logistique. 5 véhicules équipés permettent d'assurer l'ensemble de ces missions.

Les prestations de service et le convoyage de véhicules : deux missions nouvelles

La chaîne logistique pourra désormais être sollicitée pour réaliser certaines **prestations de services** qui ne peuvent pas être satisfaites via les circuits de distribution classique compte tenu du poids ou du volume. Un ordre de priorité est établi afin de traiter les demandes : l'hygiène et la sécurité, le besoin améliorant le fonctionnement des services et CIS (hors opérationnel), et enfin les autres besoins.

Désormais, **le convoyage de véhicules** entre les services et les CIS, mais aussi avec les prestataires et fournisseurs extérieurs peut être assuré par la chaîne logistique y compris hors département, dès lors que la durée n'excède pas une journée de travail.

Les accueillants familiaux se forment aux premiers secours aux côtés des sapeurs-pompiers



Le SDIS d'Ille-et-Vilaine se lance dans la formation des accueillants familiaux en partenariat avec le Département. 300 accueillants familiaux seront formés par les sapeurs-pompiers dans le but de les préparer aux situations d'urgence qu'ils peuvent rencontrer avec

l'accueil de personnes âgées ou handicapées. La première session s'est déroulée le 9 novembre dernier à l'école départementale des sapeurs-pompiers avec un groupe de 10 stagiaires. La formation des 300 accueillants familiaux se déroulera sur les 18 mois à venir, à raison de 2 à 3 séances par mois.



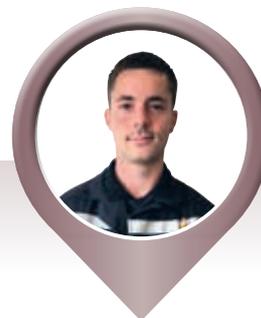
Ils prennent de nouvelles fonctions.



Benjamin Mordellet
(Chef du pôle santé travail)
SSSM



Christophe Palussière
(Logisticien)
Groupement des services techniques



Lieutenant Stephen Grasset
(SDIS 59)
Adjoint au chef du CIS de Redon



Marylène Jegu
Assistante de gestion comptable
Groupement des Services techniques



Simon Wiederkehr
(Opérateur de maintenance véhicules)
Groupement des Services techniques



Thomas Horhant
(Groupement des services techniques)
Groupement Emplois et compétences



Jean-Philippe Denouard
(Assistant de gestion comptable
Groupement Formation-sports)
Réfèrent métier Astech
Groupement des Services techniques



Frédéric Meyer
(Groupement des services techniques)
Assistant Prévention – Fougères



Sandra Guené
(Groupement Prévention)
Assistante de secteur
Groupement Est

Un nouveau mémento des transmissions

Afin d'être en conformité avec l'Ordre de Base Départemental des Systèmes d'Information et de Communication (OBDSIC) validé en octobre dernier, une nouvelle édition du mémento des transmissions a été éditée.

Ce document qui décrit les fonctionnalités du réseau Antarès comporte plusieurs nouveautés :

- La prise en compte du nouveau canal tactique AIR –SOL pour les communications entre le COS et l'aéronef : le DIR 610 (au lieu du 619)
- Le canal tactique inter service (SDIS/PN/GN/Préfecture) : le DIR 90
- L'intégration de la nouvelle terminologie "victimes"
- La modification de la procédure de changement de réseau de base: menu "4122" (au lieu de "5122")

L'ensemble des utilisateurs du réseau opérationnel, de chef d'agrès à chef de site, seront ainsi prochainement destinataires de la version mise à jour de ce livret qui vient remplacer l'édition précédente.



Les dernières décisions soumises au Conseil d'administration...

Conseil d'administration du 12 décembre 2017

- **Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2018** : débat préalable au vote du budget prévu le 8 février 2018.
- **Contributions des communes et EPCI au budget du SDIS pour 2018** : taux d'évolution arrêté à 1,1% par rapport à 2017, montant total 34,7 millions d'euros.
- **Organisation d'un concours de caporal de SPP en 2018** : autorisation donnée au SDIS 35 pour organiser le concours au profit des SDIS de la Zone de défense ouest, en partenariat avec le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine et avec l'appui humain des autres SDIS de la Zone, en particulier pour les épreuves sportives. 490 postes ouverts.
- **Procédure concurrentielle avec négociation pour l'acquisition et la maintenance d'un progiciel de gestion des ressources humaines** : recours à une nouvelle procédure de marché public (pas encore mise en œuvre par le SDIS 35 jusqu'ici) pour permettre le renouvellement du progiciel RH, projet majeur dans le système d'information du SDIS car au cœur des interfaces avec le logiciel START.

Conseil d'administration du 8 février 2018

- **Compte administratif et compte de gestion 2017** : bilan des dépenses et recettes de l'année 2017.
- **Subventions aux associations pour l'année 2018** : Comité des œuvres sociales : 302 500 €, UDSP 35 : 37 500 €, Amicale du Moulin de Joué : 1 700 € ; Organisations syndicales : 7 700 €, Œuvre des Pupilles : 2 500 €.



- **Participation prévisionnelle du Département au titre de 2018** : +1,1% par rapport à 2017, soit 31,5 millions d'euros.
- **Modification du Tableau des Emplois Permanents** : création de 5 postes pour faire face aux situations d'inaptitudes, transformations de postes pour permettre des avancements de grade.
- **Budget primitif 2018** : budget à la progression contenue, 71,6 millions d'euros en fonctionnement et 12,8 millions d'euros en investissement.
- **Modification de l'organisation du Groupement des services techniques et de la Direction des systèmes d'information** : ajustement de l'organigramme de ces 2 entités.
- **Application des dispositions du décret n° 2017-1610 du 27 novembre 2017 relatif aux SPV** : autorisation pour répondre aux besoins des centres de proposer à l'avancement au grade d'adjudant des sergents ayant 4 ans d'ancienneté et non 6.
- **Gestion des situations d'inaptitude** : fixation des principes de fonctionnement du pôle d'affectation temporaire.
- **Coopération des CIS de Bréal sous Montfort et Mordelles** : mise en œuvre d'une coopération-association.
- **Avenant au marché 2015-003 relatif à l'acquisition et la maintenance d'un système de traitement des alertes** : modification du marché afin de permettre l'expérimentation de tablettes tactiles dans le cadre opérationnel.



Bientôt un CIS neuf à Janzé

Allons à la découverte du centre d'incendie et de secours de Janzé. Implanté sur un secteur en pleine expansion, le CIS bénéficiera dans quelques mois de nouveaux locaux adaptés et fonctionnels pour répondre dans de meilleures conditions aux missions d'urgence.



Adjudant-chef Nicolas Menard, chef de centre

A 36 ans, Nicolas Menard assure la fonction de chef de centre depuis déjà 4 ans. Entré comme sapeur-pompier volontaire à Janzé à l'âge de 19 ans, il se décide à prendre plus de responsabilités au sein du centre en 2011 et prend la fonction d'adjoint qu'il assurera jusque fin 2013. Il prend ainsi la relève du chef de centre qui souhaite se détacher de cette responsabilité tout en restant SPV au sein du CIS.

Population défendue

Le centre d'incendie et de secours de Janzé couvre en 1^{er} appel les communes de Janzé, Amanlis, Brie, Essé et Saulnières et Le Theil-de-Bretagne, ce qui représente une population de près de 12 000 habitants.

Nombre d'interventions

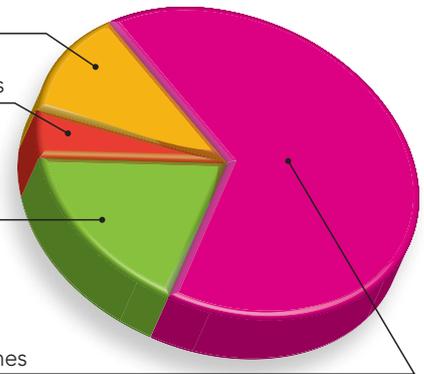
605 interventions ont été réalisées en 2017.

76 incendies

31 opérations diverses

102 secours routiers

396 secours à personnes



Effectif

44 sapeurs-pompiers volontaires dont 5 personnels du service de santé et de secours médical : 1 médecin et 4 infirmiers. 1 officier, 15 sous-officiers et 23 hommes du rang composent l'effectif.

Le CIS compte également 5 sapeurs-pompiers volontaires en double affectation. Ils travaillent en journée sur Janzé (3 employés communaux et 2 issus du secteur privé) et sont ainsi disponibles pour assurer les départs en intervention grâce à une convention signée avec leur employeur.

Le CIS cherche néanmoins à recruter de manière à avoir plus de personnels disponibles particulièrement sur le créneau horaire le plus sensible de la journée, entre 15h30 et 18h. Les efforts entrepris ont déjà permis de recruter 8 sapeurs-pompiers volontaires supplémentaires sur les 4 dernières années tout en assurant le remplacement du personnel consécutif aux départs.

Fonctionnement

L'organisation opérationnelle du centre repose sur des gardes assurées par 4 équipes de 9 sapeurs-pompiers. Elles sont planifiées pour la semaine d'astreinte de 19h à 7h et le week-end. Une manœuvre de bordée est organisée au cours de la semaine, généralement le soir de 19h à 22h afin de s'adapter le plus possible à la disponibilité des personnels. A cela s'ajoute la manœuvre mensuelle qui se fait en deux groupes distincts autour d'une thématique afin de favoriser la pratique par les personnels. Le samedi matin, l'équipe de garde réalise une heure de sport collectif, l'inventaire complet de deux engins, et s'occupe de l'entretien du casernement.

Si le CIS n'est aujourd'hui plus adapté au fonctionnement actuel du centre et aux besoins opérationnels, les sapeurs-pompiers de Janzé auront la chance d'emménager dans quelques mois dans des locaux neufs et fonctionnels. En effet, la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours sur la commune a été lancée et devrait être inaugurée d'ici la fin de l'année, à l'occasion de la Sainte-Barbe 2018.

Seul sur son bassin de risques, le CIS il doit être en mesure d'assurer deux départs simultanés en intervention incendie et secours à personne, ce qui l'amène à devoir tenir un POJ de 9. 7 sapeurs-pompiers du CIS travaillent sur la commune ; à cet effectif s'ajoute plusieurs SPV qui travaillent en horaires décalés, ce qui aide le CIS à tenir plus facilement son POJ.

Janzé bénéficie d'une démographie en évolution constante. L'activité économique est dynamique avec la présence de plusieurs entreprises sur le secteur. L'axe Rennes/Angers génère également un trafic routier important, ce qui amène le centre de secours à réaliser fréquemment des interventions liées au secours routier (ou au balisage).

Moyens matériels

1 VSAV – 1 FPTSR – 1 VTU – 1 VLS – 1 BRSL – 1 VL – 1 EPSA – 1 MPR

Dans les locaux avec les personnels d'astreinte



Adjudant-chef Jean-Claude Gaunier, SPV depuis 30 ans

"En tant que responsable de bordée, je gère une équipe de 9 sapeurs-pompiers volontaires au sein du CIS. Mon rôle consiste à établir une feuille de garde et à élaborer le planning de la semaine d'astreinte une semaine sur 4, du vendredi 19h au lundi matin 7h, en veillant à affecter les personnels sur les engins selon leurs qualifications. Cela peut parfois être un exercice complexe, notamment pour l'affectation au FPTSR car nous manquons encore de chef d'équipe incendie.

Je suis également chargé de coordonner la garde active du samedi matin. Elle comprend une séance de sport préparée en lien avec l'animateur sportif et mon adjoint, mais aussi l'inventaire complet de 2 véhicules à réaliser ainsi que le nettoyage du CIS. Je suis aussi responsable du parc roulant et

du petit matériel. Avec 3 autres sapeurs-pompiers, nous assurons la gestion du parc, la prise en charge des engins pour leurs différents contrôles, et sommes chargés de coordonner les interventions en cas de réparation en lien avec les services techniques du SDIS. Mon activité professionnelle m'offre la possibilité d'être disponible en journée car je travaille en 3/8, ce qui me permet de dégager plus facilement du temps et de m'investir pleinement dans le fonctionnement du centre."

Médecin-commandant Catherine Pigeon, 22 ans d'exercice

"J'occupe la fonction de médecin de sapeur-pompier depuis maintenant 22 ans, dont 17 dans le département. J'ai démarré, comme plusieurs de mes confrères, par des remplacements. Lorsque l'on est médecin généraliste, l'urgence c'est une autre facette du métier, totalement différente de celle à laquelle nous sommes confrontés en cabinet libéral. Cela nous offre la possibilité de diversifier notre activité en pratiquant des gestes techniques spécifiques : poser une voie, intuber, réduire une luxation.... Au quotidien, je jongle donc entre mon exercice libéral et les gardes sur le secteur. A cela s'ajoute la médecine du travail car j'assure également des visites médicales pour l'aptitude des sapeurs-pompiers à la Direction ou dans les CIS avec le VSP. Mon emploi du temps est toujours bien rempli et il faut être convaincu par ce que l'on fait. Ce n'est pas toujours compris par nos patients quand nous devons quitter en urgence le cabinet pour partir en intervention... Pour ma part, j'ai toujours aimé l'urgence, même si nous sommes

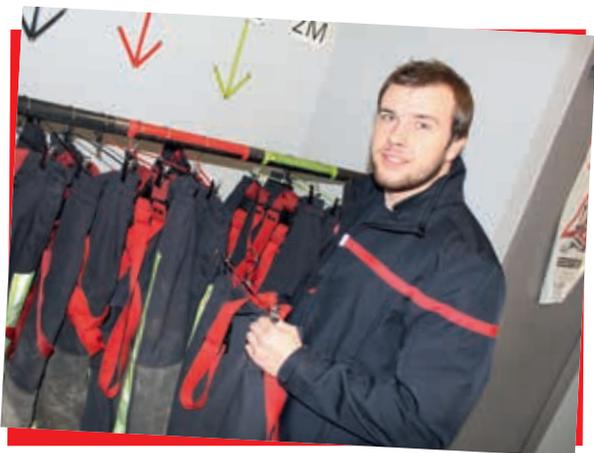
forcément confrontés à la détresse et à des situations parfois violentes ou éprouvantes. Comme pour tous les sapeurs-pompiers, il y a des interventions qui marquent, et malgré l'expérience acquise au fil des années, on ne s'y habitue pas. Au contraire."



Sapeur 1^{ère} classe Romain Massé, SPV depuis 3 ans

"Depuis tout jeune, j'ai toujours été très attiré par l'urgence et notamment l'incendie. Je suis entré sapeur-pompier volontaire dès la majorité, quand j'ai eu l'occasion de rencontrer des volontaires sur la commune. J'ai trouvé au sein du centre un esprit de camaraderie. Les moments de convivialité passés entre collègues sont importants. Mon engagement a une place au quotidien et j'essaie de m'investir pleinement dans les responsabilités qui me sont confiées. Je suis en charge de l'habillement et je gère les demandes de renouvellement des EPI en lien avec le guichet unique. J'espère avoir la possibilité d'évoluer à l'avenir en passant chef d'équipe, et pourquoi pas devenir un jour sapeur-pompier professionnel, je l'espère. Je me prépare en effet à passer le concours de caporal dans quelques mois. Je m'entraîne

pour cela avec l'aide d'un collègue professionnel qui est volontaire au sein du centre et me coache dans la préparation des épreuves physiques. Nous comptons en effet 6 sapeurs-pompiers qui sont professionnels en Ille-et-Vilaine ; cela permet au CIS de s'appuyer sur des compétences spécifiques pour l'encadrement des séances de sport et des formations".





S E R V I C E
DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE
ET DE SECOURS
D'ILLE-ET-VILAINE

2 rue du Moulin de Joué
35701 Rennes Cedex 7
Tél : 02.99.87.65.43

■ www.sapeurs-pompiers35.fr ■